

UNC INFOS

LETTRE MENSUELLE DU SIÈGE DE
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

N°133 – Janvier 2023- uncdir@unc.fr

(C) Jean-Raphaël Drahi

(C) ECPAD

Éditorial



L'ensemble du personnel du siège national de l'UNC se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2023, pleine d'espérance, de santé, de vitalité et de succès dans vos entreprises.

Qu'elle soit également, pour vous, vos proches et ceux qui vous sont chers, l'occasion de tous ces bonheurs simples qui sont le sel de la vie.

Xavier Pons
Directeur administratif

Agenda

Rappel : programme du 4 au 6 février 2023

☛ Samedi 4 février

Conseil des départements, à l'Ecole militaire : accueil à partir de 8h30, début de séance à 9h15, fin 16h30.

☛ Dimanche 5 février

- 11h00, messe de fondation de l'UNC, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides.
- 18h30, ravivage de la Flamme sous l'Arc-de-Triomphe par l'UNC-AEVOG

☛ Lundi 6 février

Journée d'information des nouveaux présidents départementaux.

Plus de détails pages suivantes



Conseils des départements

Quand : samedi 4 février 2023 à 9h15

Où : Ecole militaire, 5 place Joffre, Paris 7^e - Métro : Ecole militaire (ligne 8) ou La Motte-Picquet Grenelle (lignes 6, 8 et 10)

Accueil : à partir de 8h30

Conseil des
départements
-
Amphithéâtre
Louis



Accueil
-
5 place
Joffre

Café et
déjeuner
-
Rotonde
Gabriel

➔ Programme de la journée

- ☛ 8h30 - Accueil-café
- ☛ 9h15 - Ouverture par le président national
- ☛ 10h00 - Temps d'échanges avec les présidents départementaux autour des thèmes suivants :
 - ❖ communication, recrutement, rayonnement
 - ❖ réseaux sociaux
 - ❖ jeunesse
 - ❖ journée Opex
- ☛ 12h00 - Déjeuner à la rotonde Gabriel
- ☛ 14h00 - Informations générales au profit des présidents et travaux des comités consultatifs (sujets abordés : plan d'action et suivi de ces actions, intervention du trésorier national, action civique et mémoire, législation combattante, blessés, reconversion, AEVOG, action sociale, décorations, memento du responsable)
 - Parole aux présidents
- ☛ 16h30 - Conclusion du président national
- ☛ 17h00 - Fin du conseil des départements

➔ Modalités pratiques

- ☛ Le conseil des départements s'adresse aux administrateurs nationaux et aux présidents des départements ou à leur représentant.
Le déplacement des présidents départementaux est à la charge des départements. Seul le déjeuner est à la charge du siège national.
- ☛ **Merci d'envoyer pour le vendredi 20 janvier au plus tard les nom, prénom, date, lieu de naissance et nationalité du représentant départemental, à l'adresse suivante : sophie@unc.fr**

➔ **N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité pour vous présenter à l'accueil.**

Messe de fondation

Quand : dimanche 5 février 2023 à 11h00

Où : cathédrale Saint-Louis des Invalides, arrivée par l'entrée principale des Invalides sur l'esplanade (129 rue de Grenelle, Paris 7^e) - Métro : La-Tour-Maubourg (ligne 8), Varennes (ligne 13) ou Invalides (lignes 8 et 13)

Accueil : à partir de 10 h30

- Chaque département a droit à au moins 10 places
- Merci d'envoyer pour le vendredi 20 janvier au plus tard le nombre de participants à l'adresse suivante : sophie@unc.fr



Entrée de la cathédrale

Entrée des Invalides

Ravivage de la Flamme

Quand : dimanche 5 février 2023 à 18h30

Où : Arc-de-Triomphe, arrivée par le tunnel du souvenir (en haut à droite de l'avenue des Champs-Élysées ou en haut à gauche de l'avenue de la Grande-Armée, Paris 8^e) - Métro : Charles-de-Gaulle - Etoile (lignes 1, 2, 6 et RER A)

Accueil : à partir de 17h45

- Merci d'envoyer pour le vendredi 20 janvier au plus tard le nombre de participants à l'adresse suivante : sophie@unc.fr

Entrée du passage du souvenir



Journée des nouveaux présidents

Quand : lundi 6 février 2023 à 9h00

Où : siège national de l'UNC, 18 rue Vézelay, Paris 8^e - Métro : Miromesnil (ligne 9 et 13), Monceau (ligne 2), Villiers (lignes 2 et 3) ou gare Saint-Lazare

Accueil : à partir de 8h30

Fin de la journée : 16h00

➔ Principe de la journée

Sont concernés les nouveaux présidents élus depuis le 8 février 2022 : 01, 10, 12, 2A, 2B, 23, 24, 31, 49, 50, 52, 61, 62, 64 groupe basque, et 90.

Il s'agit d'une réunion d'information permettant de faire connaissance avec les services du siège national. En s'efforçant d'être concret et pratique, les différents intervenants tenteront de répondre à toutes les interrogations des nouveaux présidents. Ce sera aussi l'opportunité de visiter le siège national et d'évoquer les questions particulières.

Le programme précis vous sera communiqué sous peu.

➔ Modalités pratiques

- ☛ Le surcoût du séjour à Paris est à la charge du siège national, sur présentation de justificatifs :
1 nuit avec un plafond de 150€ pour une chambre avec petit-déjeuner, taxe de séjour incluse,
1 repas à 35€. 1 aller-retour en train en 1^{re} classe de la gare la plus proche du domicile à Paris, et
2 allers-retours en métro.
- ☛ **Merci de confirmer pour le vendredi 20 janvier votre participation à l'adresse suivante : sophie@unc.fr**

Du côté du magasin

Il reste encore des cartes de vœux et des agendas 2023 disponibles. Il n'est pas trop tard pour en faire l'acquisition !

➔ N'hésitez pas à contacter le magasin pour vos commandes, au 01 53 89 04 21, du lundi au mercredi inclus, ou à l'adresse suivante, uncvente@unc.fr

